

La formation

THEORIQUE (520 h.) ET PRATIQUE (560 h.)

DC 1

Conseil et expertise
à visée socio-éducative...

140 h.

DC 2

Intervention
sociale

250 h.

DC 3

Communication
professionnelle

40 h.

DC 4

Dynamiques partenariales
(inter)institutionnelles

90 h.

+ Formation pratique

560 h. sur 16 semaines

Le stage professionnel doit être effectué auprès
d'un CESF sur un ou deux sites qualifiants.

Equipe



Equipe pédagogique :
Une équipe de formateurs et
de professionnels de terrain
avec un référent handicap

Référente pédagogique : Alice Sanz
Référente administrative : Béatrice Cussigh

Contact

infometier@irtsmontpellier.fr

Pour candidater

Conditions d'accès

Pour entrer en formation, le candidat doit être
titulaire soit :

- du BTS ESF (soit être en formation BTS ESF sous réserve de l'obtention lors de l'entrée en formation)
- du DUT Carrière sociales
- du diplôme d'Etat Assistant de service social
- du diplôme d'Etat Educateur spécialisé
- du diplôme d'Etat Educateur technique spécialisé
- du diplôme d'Etat Educateur de jeunes enfants

**Les candidats ayant obtenu le BTS ESF à l'IRTS
Montpellier ne sont pas soumis à la sélection**

Calendrier

- Inscription > de janvier à mars
- Concours écrit > mai
- Epreuves orales > juin
- Résultats > juin
- Rentrée > septembre

+ d'infos

irtsmontpellier.fr



irts Montpellier

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.
04 67 07 02 30 / contact@irtsmontpellier.fr